

Le décret n° 2022-198 du 17 février 2022 relatif au niveau de connaissance de la langue française requis pour l'exercice des activités privées de sécurité entrera en vigueur le 1er mai 2022, tire les conséquences de la loi pour une sécurité globale préservant les libertés s'agissant de la justification d'un niveau de connaissance de la langue française pour les étrangers qui souhaitent se former à une activité privée de sécurité ou à une activité de recherches privées, ou obtenir une carte professionnelle leur permettant d'exercer une activité privée de sécurité ou une activité de recherches privées.

Comme je l'explique dans mon article au 1er mai 2022, pour toutes les demandes d'autorisation préalable (avant d'entrée en formation) mais aussi pour les demandes initiales ou de renouvellement des cartes professionnelles, il faudra prouver la maîtrise de la langue française par un diplôme ou une attestation de reconnaissance.

**SI VOUS ÊTES DANS UNE DES SITUATIONS CI-DESSOUS, VOUS DEVEZ AGIR VITE !!**

Vous n'êtes pas français et titulaire d'une carte professionnelle ET :

Vous n'avez aucun diplôme français (Délivré par l'Éducation Nationale ou toutes autres autorités françaises)

ou

Vous n'avez aucun diplôme de votre pays d'origine qui est reconnu en France (procédure de comparabilité et attestations délivrées par le centre ENIC-NARIC France )

ou

Vous ne possédez pas le TFP APS ou le CQP APS – ou un autre titre de la branche (si vous avez eu votre carte professionnelle par "équivalence en heure" avant 2017)

-> Dans ce cas vous devez sans attendre (encore plus si vous devez renouveler votre carte après le 1er mai 2022)

soit obtenir un diplôme reconnu par la France (par VAE, candidat libre ou encore en le passant complètement)

soit obtenir une attestation TCF (France Education international) ou TEF (Chambre de commerce et d'industrie de Paris)

soit obtenir une attestation de comparabilité de votre diplôme obtenu dans un pays étranger (voir le centre ENIC-NARIC France )

Et si vous n'avez pas le niveau minimum de maîtrise en langue Française (niveau B1)?

### **H0B0 : HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR PERSONNEL NON-ÉLECTRICIEN**

La formation H B0 permet au personnel non-électricien de travailler à proximité des installations électriques en toute sécurité

#### **OBJECTIF**

Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique, faire connaître les dangers de l'électricité pour être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.

#### **APTITUDES ET COMPÉTENCES**

Être capable d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens à proximité de pièces nues sous tension.

#### **MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

#### **EVALUATION / EXAMEN**

- Evaluation des acquis réalisés tout au long de la formation par le formateur avec de la mise en pratique et des jeux de rôles
- Test de fin de formation avec corrigé
- Délivrance d'une attestation individuelle de formation

#### **INDICATEURS DE RÉSULTATS**

- Taux de réussite formation SSIAP 1/ HOB0V 2021 : 92 %

#### **VALIDATION**

- Attestation de formation H0B0 – H0VB0.

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Vidéo projection,
- Mise en pratique,
- Livret pédagogique « Préparation à l'habilitation électrique » remis au stagiaire

#### **ACCESSIBILITÉ**

Formation en inter : 1040, Avenue Jean Perrin – 13290 Aix-En-Provence

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

### **H0 B0**

POUR OBTENIR L'HABILITATION ÉLECTRIQUE PERMETTANT DE TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.

#### **Quand est-il nécessaire de faire la formation HOB0 ?**

Afin de réaliser des opérations d'ordre électrique, il faut avoir une habilitation, même si les travaux sont réalisés hors tension. ... Si l'installation à déjà été mise sous tension ou dès la première mise sous tension, l'habilitation sera nécessaire

#### **Qui doit avoir une Habilitation électrique**

Un travailleur est habilité selon les missions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, montre ce dont le travailleur est autorisé à effectuer. ... D'autant plus toute personne menant des activités d'ordre électrique est concernée par l'habilitation électrique.

#### **Une démarche qualité**

Notre centre de formation à la sécurité est référencé DATADOCK et prépare la certification QUALIOP1

#### **EROS FORMATION**

Est un organisme de formation est spécialisé dans la formation des secteurs de la sûreté, la sécurité incendie et le secourisme.

Notre objectif est de former des professionnels de la sécurité, capables de comprendre et assumer les enjeux de leurs missions.

Ces vous avez aimé, arrivant sur le